



## Meilleurs vœux ! Bonnes luttes !

Pour la CGT Finances Publiques Paris, il s'agit bien d'imposer, par nos luttes et nos revendications, la construction d'un grand « tous ensemble » public-privé, pour l'annulation de la dette des Etats, pour une sortie de crise par une réappropriation et une nouvelle répartition des richesses au bénéfice du monde du travail. Cela implique une fiscalité rééquilibrée en faveur du travail et non du capital, un impôt sur le revenu véritablement progressif, des moyens pour l'ensemble des services publics à la hauteur des besoins de la population, une défense et un développement de notre système de protection sociale et de retraite par répartition impliquant des augmentations salariales et une politique de développement de l'emploi non-précaire. De toute évidence ces exigences ne sont pas partagées par les tenants du capitalisme. Face à l'explosion de la dette publique, les politiques d'austérité du patronat, des gouvernements, de l'UE, de la BCE et du FMI cherchent à faire payer toujours plus la crise aux populations alors qu'elles n'en sont pas responsables, plutôt que de pointer les milliards d'exonérations patronales et les baisses d'impôts pour les hauts revenus.



En France, l'annonce par exemple de l'instauration d'une TVA dite « sociale » illustre cette volonté de dédouaner le patronat de toute responsabilité en basculant une partie de ses cotisations sociales sur l'ensemble de la population, engageant par la même occasion une étape supplémentaire dans le démantèlement de notre système de protection sociale par une fiscalisation, supportée par l'ensemble des consommateurs, déconnectée de la question du niveau des salaires et de l'emploi. Quant à la mise en place d'une taxe sur les flux financiers, nous n'en connaissons ni le taux, ni la base, ni la destination, ni le mode de contrôle et de recouvrement... et celle-ci ne s'inscrit évidemment pas dans une politique globale de sortie du

diktat des marchés et de la finance : Il s'agit bien là d'une tentative de contre-feu pour faire oublier la violence des politiques anti-sociales.

Dans la Fonction Publique, nos traitements sont bloqués et le prélèvement d'un jour de salaire en cas d'arrêt maladie est instauré. **2012 n'échappe pas à la règle des suppressions d'emplois. Les agents de la DGFIP ne sont pas épargnés : 2441 emplois en moins ! De 2008 à 2012 13000 emplois ont été supprimés ! Le taux de non remplacement des départs à la retraite est évalué à 66% pour 2012, au-delà une fois de plus de l'objectif gouvernemental. A la DRFiP Paris, c'est 158 suppressions d'emplois C !** Face à celles-ci, les réponses de l'administration se limitent à des réorganisations internes des services et la priorisation des missions. La direction fait peser la responsabilité de ses choix organisationnels sur les agents et les chefs de services alors que les missions sont mises à mal et que les conditions de travail ne cessent de se dégrader ! D'ailleurs, le rapport de la Cour des Comptes sur la fusion à la DGFIP ouvre la voie à de nouvelles restructurations tous azimuts.

**L'heure est à la mobilisation, le 02 février par la grève à la DGFIP!**

CGT FINANCES PUBLIQUES PARIS

5, rue de Londres 75 009 Paris

contact@cgt dgfip75.org

<http://www.cgt dgfip75.org>



Retraites, emploi, salaires

On ne veut pas en rester là

**Rejoignez nous !**

**Syndiquez-vous !**

## La section parisienne, 1 an déjà!

2011 fut la première année de la CGT finances publiques Paris. Regroupant les 7 sections des anciennes directions, dans un contexte difficile, elle a su faire face à ce défi. Elle a été à l'initiative de nombreuses actions (envahissements des CTPL sur les emplois, la pétition pour l'application du décret sur le remboursement des frais de transport, la conservation d'immeubles tel celui de St Hyacinthe...), s'est engagée dans de nombreux combats (autour des créations de SIP, des réaménagements de services –avec les cellules CSP par exemple-, des déménagements de services, des problèmes d'émanations nocives rencontrés rue de Londres, des problèmes d'hygiène et sécurité dans de nombreux arrondissements, des travaux et déplacements de services...). Elle a toujours agi avec et pour les agents, pour que l'humain prime sur les valeurs statistiques de notre administration. Elle s'est notamment appuyée dans ses actions sur les cahiers revendicatifs fournis par un grand nombre d'agents parisiens. Elle a également mis en place une équipe d'aide aux agents, créé en son sein différentes commissions (droits et garanties, retraites, vie syndicale...).

Sa dimension départementale lui a permis d'avoir une vue globale des problèmes parisiens tout en restant au plus proche des préoccupations locales. Le vote des agents est venu récompenser ce travail militant et attribuant à la section la majorité des sièges. La CGT finances publiques Paris garde la volonté de se battre au coté des agents.

Luttez! Revendiquez! Ne lâchez rien!...Avec la CGT



## 2011: une année de lutte

20 Janvier 2011-20 Janvier 2012  
Joyeux Anniversaire M le gérant interimaire

Le 20/01/2011, à l'occasion d'un appel intersyndical des sections parisiennes CGT, Solidaires, FO, CFTC, CFDT, près de 300 agents de la DRFIP Paris se sont rassemblés pour envahir le CTPD « emplois » déclinant les suppressions de postes dans tous les services parisiens pour 2011.

Les collègues ont investi la salle de réunion pour exprimer leur colère face aux réductions d'effectifs mais aussi face à l'ensemble des problèmes auxquels ils sont confrontés tous les jours dans l'exercice de leurs missions de service public. Une pétition intersyndicale dénonçant les suppressions d'emplois, signée par déjà plus de 3 000 collègues, a été remise au directeur en début de séance.

Les prises de parole ont permis aux agents d'évoquer toute une série de difficultés quotidiennes du fait des sous-effectifs ou des réformes en cours et le mal être qu'elles entraînent.

Ensemble, ils ont demandé à la parité administrative de prendre la responsabilité de ne pas approuver ces nouvelles suppressions de postes en CTPD afin de faire valoir directement auprès du ministère la nécessité d'y mettre un terme : Elle ne l'a pas fait.

La colère des agents s'est exprimé ce jour là.  
Un an après il faut taper encore plus fort!

## 8ÈME ÉCHELON DE LA CATÉGORIE C: L'ARNAQUE

Lors des pseudo-négociations salariales du printemps 2011, François Baroin s'était engagé à étendre à l'ensemble de la catégorie C l'indice majoré 430 comme indice terminal (8ème échelon). En dehors des personnels techniques, aujourd'hui le dernier échelon de l'échelle 6 (AAP FP 1ère classe) se termine à l'indice 416 majoré (salaire brut de 1926 euros). Le décret n°2011-1445 du 3 novembre introduit un nouvel échelon terminal, l'indice majoré 430 (brut 499) à l'ensemble de la catégorie C.

Ce décret indique que le passage à l'échelon spécial (8ème échelon) se fera par tableau d'avancement avec un pourcentage de promus par rapport aux promouvables, fixé pour chaque corps et chaque ministère, avec passage en CAP Nationale.



L'accès au 8ème échelon s'effectuera dans des conditions épouvantables. C'est un véritable déni de justice à l'égard de la catégorie la moins payée de notre administration.

- L'accès sera contingenté à hauteur de 1000 possibilités par an, alors qu'en 2014, il y a aura presque 13 000 agents remplissant les conditions statutaires à la DGFIP !

- L'accès sera conditionné au « mérite » sur la base des évolutions des notes chiffrées des 3 dernières années.

**Ce que revendique la CGT:**

- L'accès au 8ème échelon doit être de droit pour tous les agents satisfaisant les conditions statutaires !

- Il doit permettre d'accéder au 8ème échelon de façon linéaire, à l'ancienneté, comme pour n'importe quel passage d'échelon.

- La C.G.T. exige l'ouverture de négociations sur l'ensemble de la grille, avec une rémunération de début pour la catégorie C à 1,2 SMIC, au premier niveau accessible par concours, et un doublement de la rémunération sur l'ensemble de la carrière.

Date de mise en oeuvre : 1er janvier 2012

Voir l'intégralité des informations sur le site [www.http://cgtdgfi75.org/](http://cgtdgfi75.org/)

## 2012:Lutter! Revendiquer! Se Mobiliser!

### Question porte-monnaie

**Les plus et moins pour 2012 :**

- Traitement de base (nbre de pts d'indice x valeur) : le pt d'indice est d'une valeur brute (mensuelle) de 4,63€ depuis le 1/07/2010 ! + 0% pour 2012.

- NBI (nouvelle bonification indiciaire) : valeur du pt = 4,63€ depuis le 1/07/2010.

- ACF (allocation complémentaire de fonction) : valeur du pt = 38,81€ depuis le 1/10/2009.

- Prime de rendement : valeur du pt = 39,54€ (2010 = 39,44€, soit +0,25%), cette valeur était de 39,73€ dans l'acompte versé en juin 2011 (gestion filière fiscale).

- Indemnité mensuelle de technicité : le montant brut mensuel de l'IMT figurant sur la paye est composé de l'IMT (59,92 €) mise en place suite aux grèves de 1989 et de la prime de fusion portée à 500€ annuel (42,06 € brut mensuel). Au total l'IMT

brut mensuelle est de 101,98€ mensuels depuis le 1/12/2011.

- IFDD (indemnités forfaitaires de déplacement dans le département) : valeur du pt = 29,27€ depuis 1994.

- CSG, CRDS : calculée sur une base de 98,25% au lieu de 97%.

- Retenue pour pension civile : taux au 1er janvier : 8,39%, (7,85% en 2010 et 10,55% en 2020)

- Mutuelle : augmentation minimale de +3,2%.

- Tarif transport en IDF = +1,5% au 01/01/2012.

- Augmentation constatée en 2011: essence sans plomb +11,4%, gazole +15%, électricité +6,1%, gaz +6,1%, fioul domestique +22,1%...

- Le taux déduit de TVA passe de 5,5% à 7% (hors produits dits de base).

- Le gaz augmente de 4,4% au 1er janvier 2012.

Création de cellules CSP (Contrôle Sur Pièces) dans les SIP des 7eme, 15eme et 16eme arrondissements (ex Paris Ouest).

Que se passe-t'il de particulier sur la zone Ouest à propos des cellules CSP ?

Des cellules CSP existent déjà dans d'autres arrondissements de Paris avec un effectif dédié à ces cellules. Il est acté que dans un SIP (ou CDI lorsque la fusion n'est pas encore passée par là) il y a tant de collègues en secteur d'assiette et tant de collègues en cellule CSP (même si la plupart du temps il n'y a pas assez de postes implantés et/ou il y a des postes vacants). Cette réorganisation a été soumise à l'avis des comités techniques.

Dans la zone Ouest, on fait fi de toutes ces règles. Suite à la fonte des effectifs qui a mis à mal l'accomplissement des missions dans les secteurs d'assiette, notamment le contrôle sur pièces et plus particulièrement celui des DFE (Dossiers à Fort enjeu), la Direction veut prélever la moitié des emplois des contrôleurs des secteurs d'assiette, voir des C et les affecter en cellule CSP pour faire principalement du contrôle des DFE. Les contrôleurs restant gèreraient plusieurs secteurs d'assiette souvent en sous effectif. Cette réorganisation augmenterait les charges de travail de tous les agents.

La Direction, pour mettre en place cette réorganisation, a pris le parti d'informer à minima les agents et de boycotter les représentants du personnel. Certains chefs de service ont parlé d'expérimentation qui deviendrait définitive, d'autres d'une organisation définitive

immédiatement. Face aux questions précises et aux demandes de garanties, les chefs de service n'ont pu faire que des réponses évasives (gestion de l'émission accélérée, de l'accueil, des postes vacants...).

En cas de modification de l'organisation du travail d'un service qui impacte directement la situation de l'emploi, la Direction a pour obligation de présenter son projet aux représentants des personnels dans le cadre du dialogue social institutionnel préalablement à toute mise en place. A l'initiative de la CGT, la Direction a été sommée d'ouvrir ce dialogue.

Face à la demande formelle des organisations syndicales de convoquer un CTL (Comité Technique Local) et un CHS-CT (Comité Hygiène et Sécurité - Conditions de Travail), la Direction refuse de convoquer un CTL en contradiction totale avec l'article 34 du décret n°2011-184 du 15/02/2011. Quant au CHS-CT, l'Administration n'ayant pas constitué de CHS au 1er janvier comme le lui imposait la réglementation, la Direction propose de tenir une réunion informelle.

Cette façon de faire est tout à fait inacceptable et augure bien mal de la qualité du dialogue social en 2012.

### Allo, ici la Police, il y a quelqu'un...?

Fin 2011, l'alarme Ramsès (alarme dans tous les bâtiments administratifs) retentit dans les anciens locaux de la trésorerie rue Richelieu. En vain, le commissariat tente de les joindre, les numéros d'urgence en sa possession ne donnent rien: soit personne ne répond, soit le correspondant est à la retraite depuis 6 ans ou mieux il n'a jamais travaillé pour le Trésor!! les policiers ignorent même le déménagement des services rue de la Banque.

Par des moyens détournés, un policier réussit à décrocher le numéro d'un agent C travaillant sur Banque. Ce dernier lui procure de bonnes informations.

Le trésorier, enfin contacté, ne se sent pas concerné et dit que c'est à l'Administration de faire le nécessaire. Finalement, un policier est dépêché sur place, lui demande avec insistance que le A responsable du SIP se rende sur place pour attendre les policiers.

Bref, la comédie a duré un peu plus de 2h.

Officiellement aucun changement d'adresse n'a encore été signalé....

## Assemblée Générale

*Le 22 Mars 2012 à 9h00*

*Bourse du Travail, Salle Henaff, Bd du*

*temple Paris 3*

***Venez Nombreux***

Retrouvez les infos sur  
<http://www.cgtdgfip75.org>  
 et envoyer les vôtres  
 sur  
[contact@cgtdgfip75.org](mailto:contact@cgtdgfip75.org)